

# Charte de la mutuelle de véhicule

## Partager comment ?

Les véhicules restent les véhicules des propriétaires. C'est-à-dire qu'elles en ont la priorité d'utilisation. Elles ont aussi plus de charge mentale et de gestion.

Chaque propriétaire :

- Vérifie que son assurance auto permet bien de prêter son véhicule
- Calcule le coût kilométrique de son véhicule (carburant + assurance + frais d'entretiens + ...)
- Met un cahier avec une enveloppe dans son véhicule. Y liste les choses à savoir et son contact tel.
- Liste ses besoins en termes de précautions à prendre vis-à-vis du véhicule (rayures, etc.)

Chaque utilisatrice :

- Garde en tête que Saint'iz n'est pas une entreprise de location pas chère > On aide les proprio sur la méca, la gestion des calculs, on rend le véhicule avec du carburant,..
- Note sur le frama la réservation de la voiture une fois validation avec la proprio
- Note dans le cahier véhicule la date, son blase, le km de départ et d'arrivée, ses frais (carburant, etc.) et mets les factures dans l'enveloppe, notes ses remarques et si c'est déjà payé
- Gare le véhicule au plus près du domicile du proprio
- Si prune prend en charge le coût et le(s) point(s)
- Si accident, en fonction de la situation, on est prêt à être solidaire et à s'engager pour aider collectivement à régler le problème

## Partager quoi ?

4 véhicules sont mis en partage : une sandero, un berlingo, deux traffic

Ainsi qu'un abonnement Citiz (location chère et salariées exploitées mais ça peut dépanner)

<https://citiz.coop/particuliers>

## Gestion des galères, accidents, franchises, malus ?

On s'engage à être solidaire et à prendre en charge collectivement à régler le(s) problème(s) en fonction de ses moyens (financiers, disponibilité de temps, d'énergie pour gérer ça)

Si la voiture est trop cassée et qu'il faut la changer, on deale avec l'assurance.

## (comment) Gère-t-on les véhicules pas en règle ?

(défaut de CT, d'assurance, absence de pneus neige en hiver, ..)

Le défaut de mise en règle (tout ce qui est verbalisable) est à la charge de la personne qui prête le véhicule, à discuter avec les personnes qui empruntent éventuellement, ça ne rentre pas en compte dans la gestion collective des véhicules qui auraient un pépin.

Autrement dit, l'accord des membres de Saintiz sur le souci collectif n'est valable que pour les véhicules en règle.

Et les éventuels trucs verbalisables doivent être explicités clairement, sur le tableau des véhicules et à l'oral quand la voiture est prêtée, pour éviter les mauvaises surprises.

### **Comment en gère les réservations, les clés / cartes grises ?**

On passe par le téléphone et une fois l'accord de la proprio, on note les dates sur le frama. On peut éventuellement y inscrire l'adresse de là où est garée la voiture. On rend la voiture avec du carburant.

Pour les clés et cartes grises, plusieurs pistes à explorer :

-Un commerçant ouvert tout le temps ? > *pour la rue Beaubrun, Akatar pourrait fonctionner ponctuellement ?*

-Une boîte à code sur l'espace public ?

### **Et la gestion des comptes ?**

Un framacalc d'utilisation où les utilisateurices reportent leurs km et leur(s) frais éventuel(s).

Comme ça tout le monde peut participer aux comptes durant la réu "mensuelle" ; Et comme c'est possiblement relou, on les fait à minimum 2, avec une tisane.

### **Comment qu'on cause ?**

On a une liste mail et un groupe signal, et des réunions plus ou moins mensuelles.

### **Comment qu'on invite ?**

Les personnes intéressées par Saint'iz sont invitées à écrire à la liste mail. Une personne membre prendra rendez-vous avec la personne intéressée pour lui présenter en détail le projet et rendra compte de cette première rencontre à la réunion suivante. Ça apparaîtra dans le Compte rendu de réunion.

Toute personne membre de Saint'iz a un droit de véto contre l'intégration d'une nouvelle personne dans Saint'iz.

Aussi, après la publication du compte rendu d'une réunion, les membres de Saint'iz ont deux semaines pour exprimer leur véto sur l'intégration d'une personne.

Passé ce délais, les personnes qui souhaitent rejoindre Saint'iz seront invitées à la réunion suivante.